DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 09 JUILLET 2020

Délibération n° 2020.07.099

Election du Président

LE NEUF JUILLET DEUX MILLE VINGT à 15h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 juillet 2020

Secrétaire de séance : Sabrina AFGOUN

Scrutateurs: Maud FOURRIER et Raphaël MANZANAS

Membres présents:

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT

Excusé(s):

Martine RIGONDEAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2020

DELIBERATION N° 2020.07.099

ORGANISATION DE LA STRUCTURE	Rapporteur : Madame CHIRON
ELECTION DU PRESIDENT	

Vu les articles L.5211-2 et L.2122-7 du code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal annexé à la présente délibération,

La séance a été ouverte sous la présidence de la doyenne d'âge, Madame Monique CHIRON.

Sur sa proposition, le conseil communautaire a choisi de désigner Madame Sabrina AFGOUN, secrétaire de séance et Madame Maud FOURRIER et Monsieur Raphaël MANZANAS, scrutateurs.

Madame la Présidente propose de procéder à l'élection du Président sachant que celleci a lieu au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

M. Xavier BONNEFONT, M. Jean-François DAURE et M. Jean REVEREAULT se portent candidats. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Après dépouillement au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 75

Nombres de bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés: 75

- M. BONNEFONT a obtenu 39 voix.
- M. Jean-François DAURE a obtenu 32 voix.
- M. Jean REVEREAULT a obtenu 2 voix.
- M. Xavier BONNEFONT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu Président et immédiatement installé.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :
16 juillet 2020	17 juillet 2020